

Réponse à l'interpellation de Madame Diana NIKOLIC à propos
du Boulevard de l'Automobile.

Madame la Cheffe de groupe,

Tout d'abord, je vous remercie de saluer les avancées sur les axes que vous venez de citer. Que ce soit tant pour le développement des modes doux, la mise en œuvre de la zone 30 ou encore l'interdiction du trafic de transit des poids lourds. L'avancement et la concrétisation de l'ensemble de ces projets et mesures ne peut que nous réjouir.

Vous situez parfaitement la succession des boulevards de Douai, de Froidmont, Frankignoul et Raymond Poincarré qui forment effectivement ce qu'on a l'habitude de nommer le « Boulevard de l'Automobile ». Appelation justifiée au regard de sa configuration actuelle essentiellement orientée vers ce mode de déplacement, ce qui ne peut plus constituer un bon aménagement des lieux et DOIT donc évoluer.

Je ne pense pas qu'on puisse dire qu'il soit le grand oublié des débats : cet axe est identifié – vous le soulignez – comme faisant partie d'un des axes structurants de la Transurbaine et du PUM mais également du PST.

D'ailleurs, sa situation, sa configuration et son statut, ses difficultés mais également son potentiel en ont fait un des sites à enjeux identifiés au niveau du futur Schéma de Développement Territorial dont l'élaboration est en cours.

Je pense qu'il s'agit d'attendre les conclusions de cet ambitieux travail en cours qui devrait permettre de répondre à l'ensemble de vos interrogations.

Dans l'immédiat, je vous confirme que cet axe a été identifié par la task force mobilité comme un endroit où des aménagements temporaires doivent être réalisés au profit des modes actifs.

Willy DEMEYER